



BTSA

Aménagements Paysagers

(Brevet de Technicien Supérieur Agricole)

*Diplôme de niveau 5 délivré par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
et inscrit au Répertoire National des Certifications professionnelles
FICHE RNCP N° 38349 - Date d'échéance de l'enregistrement le : 31-08-2029*

LA FORMATION ET SES OBJECTIFS

Cette formation en présentiel alterne cours pratiques entre le CFPPA et la MFR, et expériences en entreprise.

- Le CFPPA de la Baie de Somme est un établissement public de formation professionnelle agricole situé à Abbeville
- La Maison Familiale Rurale du Vimeu est une école privée du paysage localisée à Yzengremer

Vous apprendrez à gérer des projets d'aménagements paysagers, de l'étude préalable initiale à la fin de leur réalisation et serez capable de :

- Considérer les attentes des commanditaires et des usagers ainsi que les caractéristiques du site pour l'aménagement
- Mettre en œuvre les techniques adaptées
- Planifier et conduire les chantiers en sécurité et en respectant les objectifs de gestion optimale
- Gérer économiquement les chantiers
- Participer à l'élaboration de propositions d'aménagement paysager

DEBOUCHÉS / PASSERELLES

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans les entreprises du paysage, les collectivités territoriales et le service public.

Et occupe un poste de :

- Chef d'équipe paysagiste
- Responsable des aménagements paysagers
- Concepteur/ dessinateur de paysage
- Responsable de chantier
- Technicien paysagiste

Mais vous pouvez aussi choisir de poursuivre les études vers un niveau supérieur ou un certificat de spécialisation.

A savoir : Le CFPPA propose également la formation du Certificat de Spécialisation Arboriste Élagueur.

*Il n'y a pas de dispense (ou d'allègement de formation) pour le titulaire du BTSA AP qui souhaiterait se diriger vers une certification de niveau 6.

PUBLIC CONCERNÉ

1. L'APPRENTISSAGE

- Jeunes âgés d'au moins 16 ans et au plus, 29 ans révolus au début de l'apprentissage
- Aucune limitation d'âge pour les travailleurs en situation de handicap (RQTH)
- Toutefois, il existe aussi d'autres situations de dérogation à l'âge requis. Nous contacter pour plus d'informations

2. LA FORMATION CONTINUE

- Salariés du secteur privé ou public

3. LA VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

- Salariés ou demandeurs d'emploi désireux de valider leur(s) expérience(s) professionnelle(s)

Le recrutement se fait soit :

- Sur le portail parcoursup : www.parcoursup.fr
- Ou par contact direct avec le centre de formation

21 rue du Lieutenant Caron - 80100 ABBEVILLE
Entrée du CFPPA par la rue du Scardon
(rue perpendiculaire à la rue du lieutenant Caron)

✉ cfppa.abbeville@educagri.fr

🌐 www.lycee-baie-de-somme.fr

Interlocuteur : M. Benoît BEZOT, référent de la filière aménagements paysagers

✉ benoit.bezot@educagri.fr

 **Contactez-nous**
03 22 20 77 65



*Pour plus d'information sur la certification,
consultez le site internet de France Compétences.

Codes NSF : • 214 : Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sport)
Formacode : • 21046 : Travaux paysagers
• 45009 : Architecture paysagère

BTSa Aménagements Paysagers

Résultats 2025 du BTSa AP



60 % Réussite au diplôme



65 % Insertion à 6 mois



74,3 % de stagiaires satisfaits

PRÉ REQUIS

Apprentissage :

- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 4 (ou supérieur) : baccalauréat, brevet de technicien... ou tout autre diplôme ou certification de niveau 4

Formation continue :

- Posséder un diplôme de niveau 4 ou +
- Ou avoir une expérience professionnelle salariée à temps plein d'au moins 2 ans dans le domaine.

CONDITIONS D'ADMISSION À LA FORMATION

- Etre majeur
- Avoir passé un entretien de motivation
- Et un test de positionnement

BLOCS DE COMPÉTENCES VISÉS LORS DE LA FORMATION

- RNCP38349BC01 - B1

S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui

- RNCP38349BC02 - B2

Construire son projet personnel et professionnel

- RNCP38349BC03 - B3

Communiquer dans des situations et des contextes variés

- RNCP38349BC04 - B4

Organiser le travail des équipes pour des chantiers d'aménagement paysager

- RNCP38349BC05 - B5

Gérer la végétation des aménagements paysagers dans un contexte de transition écologique

- RNCP38349BC06 - B6

Gérer les ouvrages et les réseaux des aménagements paysagers

- RNCP38349BC07 - B7

Assurer la gestion technico-économique de chantiers

- RNCP38349BC08 - B8

Elaborer un projet d'aménagement paysager

- PLURI

DURÉE DE FORMATION

DATE D'ENTRÉE : SEPTEMBRE / OCTOBRE
(Entrée possible en cours de formation)

DURÉE :

- Apprentissage : 2 ans et 1350 H /Centre
- Formation continue : 1 an (selon profil du candidat)



MODALITÉS D'EVALUATION

L'évaluation est réalisée pour :

- 50 % en Contrôles en Cours de Formation (CCF)
- 50 % en épreuves terminales (Soutenance sur dossiers professionnels)

*En cas de non réussite à l'examen, une épreuve de rattrapage est possible selon les moyennes obtenus par les candidats.

**Vous pouvez garder le bénéfice des notes supérieures à 10 durant 5 ans*



ACCES ABBEVILLE PAR :

- Autoroute A16 et A28
- Gare SNCF : Ligne Paris-Calais
- Bus scolaires



Visitez le site internet de l'établissement

FINANCEMENT

Apprentissage :

- **Entreprises privées** : L'OPCO dont dépend l'entreprise finance la formation
- **Entreprises publiques** : Le financement dans la fonction publique est pris en charge par le CNFPT et/ou Les collectivités

SALARIÉS :

- La prise en charge financière peut être assurée par l'employeur, les OPCO, ou le Compte Personnel de Formation (CPF)

RÉMUNÉRATION

Apprentissage :

- Rémunération déterminée en pourcentage du SMIC. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge, de l'ancienneté de l'apprenti dans l'entreprise et/ou de sa qualification

Formation continue :

- Le salarié est rémunéré par son employeur, qui sera ensuite remboursé par son organisme financeur

LES POINTS FORTS DU CENTRE

- Aide à la recherche d'entreprise par l'UFA
- Plateau technique et atelier de stockage du matériel professionnel
- Atelier fer et machinisme
- Centre de ressources
- Centre de documentation et d'information
- Restauration : cantine du lycée et salle à disposition pour les stagiaires de la formation continue
- Internat sur demande pour les apprentis du BTSa Aménagements paysagers
- Locaux adaptés aux personnes en situation de handicap et accompagnement individualisé avec notre référent
- Adhésion au programme de mobilité internationale

LES CHIFFRES PARLENT



La nature offre à la fois ce qui nourrit le corps et le guérit, émerveille l'âme, le cœur et l'esprit